



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
Pôle solidarités actives**

Affaire suivie par :
Mme Fatima MARIE
fatima.marie@manche.gouv.fr

ARRETE
**portant composition du conseil médical
relatif aux agents des collectivités territoriales**

Le préfet de la Manche
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi n° 96-639 du 3 mai 1996 relative aux services d'incendie et de secours ;
- VU le décret n° 86.442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU les décrets n° 96-620 et 96-621 du 7 juillet 1992 relatifs à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;
- VU le décret N°2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;
- VU le décret du 3 novembre 2021 portant nomination de M. Frédéric PERISSAT, préfet de la Manche ;
- VU le décret n°2022-350 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique territoriale ;

VU l'arrêté du 04 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

VU l'arrêté préfectoral du 29 mars 2021 portant organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités ;

VU l'arrêté préfectoral N°2021-53-VN du 22 novembre 2021 portant délégation de signature à M. Laurent SIMPLICIEN, secrétaire général de la préfecture ;

VU l'arrêté préfectoral du 8 avril 2022 portant création du conseil médical de la Manche ;

VU l'arrêté préfectoral du 8 avril 2022 portant désignation des médecins membres du conseil médical de la Manche ;

VU les élections professionnelles du 8 décembre 2022 relatives au renouvellement des représentants du personnel ;

CONSIDERANT le courrier du conseil départemental de la Manche en date du 25 janvier 2023 désignant les représentants du personnel ;

CONSIDERANT le courrier du Centre de Gestion de la fonction publique de la Manche en date du 13 janvier 2023 désignant les représentants du personnel ;

CONSIDERANT le courrier de la ville de Cherbourg en Cotentin en date du 6 février 2023 désignant les représentants du personnel ;

CONSIDERANT le courrier de la communauté d'agglomération du Cotentin en date du 25 janvier 2023 désignant les représentants du personnel ;

CONSIDERANT l'arrêté du 19 janvier 2023 de la région Normandie désignant les représentants du personnel ;

ARRETE

ARTICLE 1 – Le conseil médical départemental en formation plénière siégeant pour les agents des collectivités territoriales est fixé ainsi qu'il suit :

- **Trois médecins**
- **Deux représentants de l'administration**
- **Deux représentants du personnel**

COLLECTIVITES AFFILIEES AU CENTRE DE GESTION

Représentants de l'administration

Titulaire : M. Jacques GROMELLON

Suppléants : M. Alain SEVEQUE
Mme Christine LESOUEF

Titulaire : M. Alain LECLERE

Suppléants : M. Francis D'HULST
M. Loïc RENIMEL

Représentants du personnel

CATEGORIE A

Titulaire : M. Louis GUILLOTTE (SNDGCT)

Suppléants : M. Bruno LOUIDET
M. Dominique LOYANT

Titulaire : Mme Emmanuelle LEFRANCAIS (FA-FPT)

Suppléants : Mme Emmanuelle SIOT
Mme Julie MALBEC

CATEGORIE B

Titulaire : Mme Liliane LORANT-LEBAHY (FA-FPT)

Suppléants : Mme Valérie BERNARD
M. Bertrand FAUDEMÉR

Titulaire : M. Yves-Marie TARDIF (CGT)

Suppléants : M. Dominique CHARONDIÈRE
M. Johann HELAINE

CATEGORIE C

Titulaire : M. Thierry BOTELLA (CFDT)

Suppléants : M. Guy DELACOTTE
Mme Valérie POIGNANT

Titulaire : M. David MIGNOT (CGT)

Suppléants : Mme Josette PERRON
Mme Véronique LEPOTIER

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Représentants de l'administration

Titulaire : Mme Christèle CASTELEIN

Suppléants : M. Jean-François LAMOTTE
Mme Agnès TAVARD

Titulaire : M. François ROUSSEAU

Suppléants : Mme Véronique MARTIN MORVAN
M. Yves ASSELINE

Représentants du personnel

CATEGORIE A

Titulaire : M. Jean-Louis LEGOUIX (FA-FPT)

Suppléants : M. Bertrand BACHELET
M. Eric NOEL

Titulaire : M. Patrick CEUNINCK (FA-FPT)

Suppléants : Mme Elodie MANDART
Mme Morgane JESTIN-SANSON

CATEGORIE B

Titulaire : M. Yves TENDREL (FA-FPT)

Suppléants : M. Jean-François GUYOT
M. Philippe SAUTHOFF

Titulaire : Mme Delphine QUIEDEVILLE (FA-FPT)

Suppléants : Mme Carole DERVAUX
Mme Sandrine AUVRAY

CATEGORIE C

Titulaire : Mme Isabelle DUPIN (CGT)

Suppléants : Mme Lise LEMAGNEN
M. Ludovic LANGLOIS

Titulaire : M. Jean-Luc FAUDEMÉR (FA-FPT)

Suppléants : M. Patrice LODDE
M. David RIGOBERT

VILLE de CHERBOURG EN COTENTIN

Représentants de l'administration

Titulaire : Mme Agnès TAVARD

Suppléants : Mme Lydie LE POITTEVIN
Mme Martine GRUNEWALD

Titulaire : M. Gilbert LEPOITTEVIN

Suppléants : M. Noureddine BOUSSELMANE
Mme Sylvie LAINE

Représentants du personnel

CATEGORIE A

Titulaire : Mme Adeline TEXIER (FO)

Suppléant : Mme Corinne DUCREUX
Siège FO à pourvoir

Titulaire : Mme Catherine RIAHI (CGT)

Suppléant : M. Simon LOUISET
Siège CGT à pourvoir

CATEGORIE B

Titulaire : M. Franck LAMOTTE (FO)

Suppléant : Mme Gwenaëlle PERROTTE
Siège FO à pourvoir

Titulaire : Mme Elise BUHOT (CGT)

Suppléants : Mme Corine LEDOUX
M. Maxime DEBOUT

CATEGORIE C

Titulaire : M. Paul SZAFIRKO (CGT)

Suppléants : Mme Elodie LEMPERIERE
Mme Marylise GERVAUX

Titulaire : M. Frédéric LECROSNIER (FO)

Suppléants : M. Laurent CARRE
Siège FO à pourvoir

REGION NORMANDIE

Représentants de l'administration

Titulaire : Madame Valérie LAISNEY

Suppléants : M. Olivier PJANIC
M. Guillaume HEDOUIN

Titulaire : Mme Stéphanie MAUBÉ

Suppléants : Mme Florence MAZIER
Mme Claire ROUSSEAU

Représentant du personnel

CATEGORIE A

Titulaire : M. Samuel LESART

Suppléants : Mme Nadège DORNER
M. Maxime LEPAILLEUR

Titulaire : M. Eric BIARD (CFDT)

Suppléants : M. Vincent AUBIN
M. Benjamin BOULAY

CATEGORIE B

Titulaire : M. Pascal CLEMENCE (CGT)

Suppléants : M. Fabien LUCAS
M. Benjamin LEPRETTRE

Titulaire : Mme Mathilde ANGER (CFDT)

Suppléants : Mme Hélène THIBERGE
Mme Peggy MESSIER

CATEGORIE C

Titulaire : Mme Sylvie LECLAIRE (CGT)

Suppléants : Mme Maryse ZUIANI
M. Sylvain CARME

Titulaire : Mme Valérie LAROQUE (CFDT)

Suppléants : M. Alain ANGOT
M. Michel LEMOUSSU

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Représentants de l'administration

Titulaire : Mme Carine GRASSET-MAHIEU

Suppléants : M. Jean-Claude BRAUD
M. Jacques COQUELIN

Titulaire : Mme Odile LEFAIX-VERON

Suppléants : M. Hervé DESSEROUER
Mme Emmanuelle BELLEE

Représentants du personnel

CATEGORIE A

Titulaire : M. Serge JARDIN (CGT)

Suppléants : M. Thierry MARIÉ
Mme Véronique NOUET

Titulaire : Mme Christine FICHOU (CFDT)

Suppléants : Mme Katy ALMIN
Mme Isabelle LEVOY

CATEGORIE B

Titulaire : Mme Catherine LEGRAIN (FA-FPT)

Suppléants : M. Arnaud LEHALLAIS
Mme Coralie LAFRÉCHOUX

Titulaire : M. Christophe SUEUR (CFDT)

Suppléants : Mme Peggy BÉZARD
M. Sébastien GIRARD

CATEGORIE C

Titulaire : M. Romain DUVAL (FO)

Suppléants : M. Sylvain HELEINE
M. Franck LECONTE

Titulaire : M. Stéphane LEMESLE (CGT)

Suppléants : Mme Marina LEFRANC
M. Fabrice SURBLED

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS

Représentants de l'administration

Titulaire : M. Franck ESNOUF
Suppléants : M. Michel RICHOMME
M. Gille LELONG

Titulaire : Mme Carine GRASSET-MAHIEU
Suppléants : Mme Marine DEFOY
M. Philippe GOSSELIN

Représentants du personnel des sapeurs pompiers professionnels

CATEGORIE C

Titulaire : Sergent Cyrille LEFRANC
Suppléants : Adjudant-chef Ghislain GERARD
Adjudant Jean-François MAYEUR

Titulaire : Adjudant Nicolas MANCEAU
Suppléants : Adjudant-chef Guillaume LE MOING
Adjudant-chef Vanessa LAIR

CATEGORIE B

Groupe de base

Titulaire : Lieutenant Damien CATTEAU
Suppléant : Lieutenant Jean-François LEROUX

Titulaire : Lieutenant Christophe PASSAYS
Suppléant : Lieutenant Philippe LECLERRE

Groupe supérieur

Titulaire : Lieutenant Jordan CAILLAUD
Suppléants : Lieutenant Maxime BAUDIN
Lieutenant Chloé BERTIN

Titulaire : Lieutenant Florent PIZZALA
Suppléants : Lieutenant Fabien VAUDELET
Lieutenant Yvan VRAC

CATEGORIE A

Groupe de base

Titulaire : Infirmière Pauline EURY

Suppléants : Infirmière Aude DOUSSIN
Commandant Jean-Yves FOUQUET

Titulaire : Lieutenant Colonel Franck MAILLARD

Suppléants : Lieutenant-colonel Stéphane POULAIN
Capitaine Robinson PICHANCOURT

Groupe supérieur

Titulaire : Colonel hors classe Patrick SORIEUL

Suppléant : Sièges à pourvoir

Titulaire : Médecin Norbert BERGINAT

Suppléant : Sièges à pourvoir

SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

Représentants de l'administration

Titulaire : M. Jacky BOUVET

Suppléant : M. Antoine DELAUNAY

Représentants du personnel

Officiers professionnels, chefs de centre :

Titulaire : Lieutenant Cédric PALMIER

Suppléant : Commandant Christian THOREZ

Sapeurs-Pompiers Volontaires

Commandants

Titulaire : M. Pascal LE BALLOIS

Suppléant : sièges à pourvoir

Capitaines

Titulaire : M. Hervé FLEURY

Suppléant : M. Gilles BLESTEAU

Lieutenants

Titulaire : Mme Sandrine ASSELIN

Suppléant : M. Christophe CHRETIEN

Adjudants-Chefs

Titulaire : M. Sébastien LANGEVIN

Suppléant : M. Claude GUERIN

Adjudants

Titulaire : M. Nicolas LESOUEF

Suppléant : Mme Fabienne LEFETÉY

Sergents-Chefs

Titulaire : M. Jacky HELEINE

Suppléant : M. Jean-François LECANU

Sergents

Titulaire : M. Maxime LE TROADEC

Suppléant : M. Lionel MICHEL

Caporaux-Chefs

Titulaire : Mme Léa DE GAND

Suppléant : M. Luc BOSCHER

Caporaux

Titulaire : M. David HERMON

Suppléant : M. Jérôme PICHON

Sapeurs

Titulaire : M. Simon LESAGE

Suppléant : M. Pascal ROCHARD

ARTICLE 2 : Les membres du conseil médical sont nommés pour la durée du mandat de la commission administrative paritaire. Ce mandat est prolongé jusqu'à ce qu'il soit procédé à une nouvelle désignation.

ARTICLE 3 : Toutes dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Manche.

ARTICLE 5 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication : Soit un recours gracieux auprès de mes services soit un recours hiérarchique auprès du ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées

S'il n'est pas répondu dans un délai de deux mois à compter de la date de réception du recours par mes services, celui-ci doit être considéré comme implicitement rejeté. Cette décision ouvre alors la possibilité de saisir la juridiction administrative dans un délai de deux mois.

Un recours contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter la notification de la présente décision (ou de la date du rejet du recours gracieux ou hiérarchique) ou de sa publication pour les tiers. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique « télérécurse citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ARTICLE 6 : Le secrétaire général de la préfecture, le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités, le président du centre de gestion, le président du conseil départemental, le président de la communauté d'agglomération du Cotentin, le maire de la ville de Cherbourg en Cotentin, le président de la Région Normandie et le président du service départemental d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Lô, le **13 MARS 2023**

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général.



Laurent SIMPLICIEN

